

Le SNCA-CGT appelle à la grève le 20 mars 2019 dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Depuis plus de 10 ans maintenant, les Chambres de Métiers sont prises dans un tourbillon de décisions et de réformes qui les mettent à mal :

- Révision Générale des Politiques Publiques, régionalisation, diminution du financement public, ponction des réserves financières et, derniers évènements en date, la loi PACTE et la réforme de la formation et de l'apprentissage.

De plus, la mise en application par les employeurs d'un statut décrié par la SNCA-CGT, a vu une perte du pouvoir d'achat pour les agents des CMA (administratifs et enseignants) par le gel du point d'indice depuis maintenant 9

ans et une
évolution de carrière réduite considérablement, par un jeu de
grilles
d'échelons et de classes, qui ont laminé leur pouvoir d'achat.
A cela s'ajoute
la surcharge de travail, le mal être au travail, les risques
psycho-sociaux et
la disparition petit à petit de certains services aux
artisans.

*C'est tout un réseau d'aide aux artisans, à la création et
reprise d'entreprises et de soutien à l'apprentissage et aux
jeunes, qui est aujourd'hui fragilisé. Et aussi et surtout
l'avenir des centaines de salariés qui est remis en cause.*

Le SNCA-CGT ne peut
pas se satisfaire de cette situation. Nous nous opposons à la
mort annoncée du
service public à l'artisanat ainsi qu'au mal être de tous ceux
qui font vivre
par leur travail, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Pour ces raisons, le
personnel des CMA est appelé à se
mettre en grève le 20 mars 2019, à mener des actions dans
chaque établissement
et à se rassembler devant le siège de CMA France à Paris
avenue Marceau.

Une délégation demandera d'autre part à être reçue par le
ministère de tutelle afin d'exposer les craintes et les
revendications du SNCA-CGT.

LE TRACT POUR LE MOUVEMENT DU 20 MARS

[V1-Grève nationale 20 mars](#)

LE DOSSIER DE PRESSE POUR LE MOUVEMENT DU 20 MARS

[VF_Dossier_presse_SNCA_CGT_2019](#)